

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
Sauer Pechelbronn**

Nombre de membres : 67

Séance du 22 septembre 2008
sous la présidence de M. Jean-Marie HAAS

Votants présents : 62

Tous les délégués, sauf

Absents excusés (titulaires) : Mme Mireille CABIROL DE SAINT GEORGES, Mme Murielle CLAUSS, Mme Marie-Antoinette HITTLER, Mme Bernadette KOCHER, M Dominique FEIG, M Thierry FUCHS, M Didier GACKEL, M Fabien KAUFFER, M Jean-Marc MESSMER, M. Jean WEISHAAR,

Qui étaient représentés respectivement par : M Fabrice RITTER, M Jean-Jacques BASTIAN, M Oliver MERTZ, M Marc BRUDER, Mme Marie-Jeanne ROSENFELDER, M Dany WALTER, M Charles ZINCK.

Absents (titulaires) : M. Maurice WEGMANN, M. Jean-Pierre METZGER.

DEL. N° 109/2008conseil

OBJET : Voirie touristique : avenant au marché de travaux n°2008/06 – entreprise Colas.

Vu les compétences de la communauté de communes,

Vu la délibération n°28/2008 « travaux de voirie intercommunale, signature du marché de travaux et plan de financement de l'opération »,

Considérant que l'avenant n°1 est d'un montant inférieur à 5% du montant du marché attribué sur l'opération,

Vu l'avis du bureau du 15 septembre 2008,

Entendu l'exposé de M. Schlosser, vice-président,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, une abstention, décide :

- **De valider l'avenant n°1 pour un montant de 4 500 € HT relatif à des travaux complémentaires à effectuer sur un fossé à la sortie de Langensoultzbach vers Mattstall, travaux dont la nécessité est apparue lors de l'exécution du marché,**
- **D'autoriser le président à signer tout document relatif à cette décision.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 2 octobre 2008

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,

Jean-Marie HAAS

A stylized handwritten signature in black ink.

